

Bulletin municipal 2013



ST THOMAS DE COURCERIEERS

LE MOT DU MAIRE

Les membres du Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter tous nos meilleurs vœux pour 2013.

Espérons que cette nouvelle année soit moins difficile pour bon nombre d'entre nous. Les aléas climatiques, le pouvoir d'achat en berne et les incertitudes du travail sont pour beaucoup une préoccupation de tous les jours.

Après quelques années de réflexion et d'études, les Communautés de Communes de Bais, d'Erve et Charnie, des Pays d'Evron et de Montsûrs et le Svet des Coëvrons vont fusionner le 1^{er} janvier 2013 pour prendre le nom de Communauté de Communes des Coëvrons. Composée de 71 membres, délégués des 39 conseils municipaux, la 3C sera présidée par M. Jean-Pierre MORTEVEILLE, maire de Ste Suzanne, secondé par 12 vice-présidents (6 du canton d'Evron, 2 de Montsûrs, 2 de Bais et 2 d'Erve et Charnie).

L'essentiel de la réflexion se fera au sein de commissions composées d'environ 15 membres d'où la nécessité pour les petites communes de s'investir dès maintenant dans ces commissions pour faire entendre leur voix. L'avenir des petites communes rurales ne dépend que de la volonté de leurs élus. Bien sûr, les règles de fonctionnement au sein de la 3C sont appelées à évoluer durant la première année.

D'autre part, nous avons réalisé des travaux entre le Plessis et la Touche sur la route d'Izé afin d'améliorer la sécurité dans les virages et des travaux de restauration ont également été entrepris au Lavoir.

Pour terminer, je vous propose de nous retrouver le vendredi 11 janvier 2013 à 20h00 à la salle des fêtes afin de pouvoir échanger sur les événements de 2012 et sur l'avenir en partageant la galette des rois et le verre de l'amitié. Nous aurons également le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants. Ce soir-là, Peter MARSHAL se fera un plaisir de nous présenter le site internet qu'il a créé sur la Commune de St Thomas de Courceriers.

Michel TURMEAU

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Ambre HAMELIN
Valentin MENAGE

1^{er} octobre
25 mars

DECES

M. Alphonse EDON	90 ans	18 janvier
Mme Lucie MELOT	91 ans	19 février
Mme Clarisse DAVOUST	85 ans	4 avril
Mme Arlette TURMEAU	63 ans	25 juin
M. Andrew ROBERTS	58 ans	8 juillet
M. Jean-Yves TURMEAU	66 ans	31 août

NOUVEAUX HABITANTS

Mr et Mme DEVINEAU et leurs enfants
La Goupillère

M. Mme Tim MORGAN
La Sorie

M. CRETOIS
2 impasse de la Petite Cour

M. Gabriel HUET
Le Fief-Garnier

IL Y A 100 ANS – 1912

16 Naissances
5 Mariages
12 Décès

MAIRIE

Tél : 02 43 37 93 05
Fax : 02 43 37 21 63
Email : mairie.stthomas@wanadoo.fr

Heures d'ouverture

Mardi : 9h30 – 12h30
Vendredi : 13h30 – 16H30
Samedi : 10h00 – 12h00
(2ème et 4ème de chaque mois)

Logements

3 Logements sont disponibles, place de l'église.
Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Déchetterie de Bais

tél : 02.43.69.33.24

Travaux

Terrassement pour mise en place de containers semi-enterrés	3 535€ TTC
Installation d'une centrale de programmation pour la sonnerie des cloches	1 854€ TTC
Remplacement de l'horloge extérieure de l'église	2 531€ TTC
Extension de la salle des fêtes :	
Travaux	123 670€ TTC
Honoraires	15 981€
Organismes de contrôle	2 235€
Divers (étude géotechnique, plan topographique, frais de publicité)	3 941€

Tarifs de location de la salle des fêtes au 1^{er} janvier 2013

	Petite salle	Totalité
Vin d'honneur sans chauffage/ café après sépulture sans chauffage	15€	30€
Vin d'honneur avec chauffage/ café après sépulture avec chauffage	22€	50€
Repas sans chauffage	50€	100€
Repas avec chauffage	70€	120€
2 ^{ème} jour sans chauffage	20€	40€
2 ^{ème} jour avec chauffage	30€	50€
Forfait ménage en cas de nettoyage incorrect	50€	100€
Associations communales	10€	20€
Arrhes		
. pour un vin d'honneur		10€
. pour un repas		50€

Location vaisselle :

Le couvert complet = 0,50€

A l'unité = 0,10€

Vaisselle cassée :

- Verre à vin, à eau, apéritif, digestif =	1,50€/l'unité
- Coupe à champagne =	1,50€/l'unité
- Assiette plate, creuse, à dessert =	2,50€/l'unité
- Cuillère, fourchette, petite cuillère, couteau =	1,00€/l'unité
- Tasse à café =	5,00€/l'unité
- Autre vaisselle =	au prix de rachat

Location matériel :

	Habitants St Thomas	Habitants hors commune
La table bois	3€	5€
La table tube	1€	pas de location
La chaise	0,20€	pas de location

BUDGET DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

A - <u>Section de fonctionnement</u>	Résultat/Solde
Excédent de l'exercice précédent	173 913,08 €
Dépenses	139 033,06 €
Recettes	141 822,77 €
Résultat de l'exercice	2 789,71 €
Résultat de clôture	176 702,79 €
B - <u>Section d'investissement</u>	Résultat/Solde
Déficit de l'exercice précédent	-14 363,95 €
Dépenses	21 873,78 €
Recettes	30 469,95 €
Résultat de l'exercice	5 767,78 €
Reste à réaliser	6 652,10 €
Résultat de clôture	-12 419,88 €
Soit un excédent global de clôture de	164 282,91 €

BUDGET PRIMITIF 2012

A - Fonctionnement	284 272,01 €
B - Investissement	167 115,52 €

ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

A - <u>Section d'exploitation</u>	Résultat/Solde
Excédent de l'exercice précédent	21 174,33 €
Dépenses	2 869,59 €
Recettes	3 547,80 €
Résultat de l'exercice	678,21 €
Résultat de clôture	21 852,54 €
B - <u>Section d'investissement</u>	Résultat/Solde
Excédent de l'exercice précédent	22 943,69 €
Dépenses	0,00 €
Recettes	2 085,79 €
Résultat de l'exercice	2 085,79 €
Résultat de clôture	25 029,48 €
Soit un excédent global de clôture de	46 882,02 €

BUDGET PRIMITIF 2012

A - Exploitation	25 352,54 €
B - Recettes d'investissement	27 115,27 €

EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal a décidé d'agrandir la salle des fêtes en créant une extension de 40 m² afin d'y accueillir un vestiaire, des sanitaires mis aux normes d'accessibilité et un espace bar également accessible. Par la même occasion, la salle existante a été repeinte et les deux anciennes cloisons enlevées et remplacées par une seule cloison mobile entre la cantine et le restant de la salle.



La maîtrise d'œuvre a été confiée à Mme Corinne LETERTRE-MARTIN, architecte à Le Horps et M. Thierry MALENFANT a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Après un appel d'offres, les travaux ont été confiés aux entreprises suivantes :

❖ Gros Œuvre - BTEM		
démolition	53950 LOUVERNE	27 669€
❖ Charpente -bois	Sarl DAUVERCHAIN	
	53700 Villaines-la-Juhel	4 191€
❖ Etanchéité	CRUARD Couverture SAS	
	53360 SIMPLE	6 628€
❖ Menuiseries	Sarl DAUVERCHAIN	
extérieures	53700 Villaines-la-Juhel	5 011€
❖ Doublage	- Entreprise JARRY	
cloisons sèches -	53100 MAYENNE	10 336€
plâtrerie		
❖ Menuiseries	Entreprise COUILLARD	
intérieures	53160 BAIS	22 158€
❖ Electricité	Entreprise DESSAIGNE	
	53640 LE HORPS	7 527€
❖ Plomberie	- Entreprise GIBON	
sanitaires	- 53700 COURCITE	6 773€
chauffage		
❖ Carrelages	- BLANC MACONNERIE SARL	
faïence	53160 TRANS	7 111€
❖ Peinture	Entreprise MURY	
	53500 ERNEE	<u>5 999€</u>
		103 403€ H.T

Suite au dépôt de bilan de l'entreprise Gibon, l'entreprise GSO de Madré a repris le chantier.

Une partie du financement provient de subventions et d'un emprunt, le reste étant autofinancé :

Subvention du Conseil Général	14 250€
Dotations d'équipement des territoires ruraux	19 000€
Emprunt (taux : 5,22% ; 10 ans)	50 000€

Au 1^{er} janvier 2013, seront appliqués de nouveaux tarifs de location ainsi qu'un règlement d'utilisation.



Le Regroupement Intercommunal Pédagogique des écoles Sainte Anne et Sainte Thérèse rassemble 52 élèves, soit 35 familles. Les élèves de la maternelle au CE2 sont scolarisés à Courcité et les CM à Saint Thomas de Courceriers.

Durant l'année 2011 - 2012, les enfants ont vécu à l'heure des contes : contes traditionnels et d'origine, contes détournés... Ces divers contes furent le point de départ de la création chorégraphique réalisée en partenariat avec Laëtitia - intervenante dans le cadre de l'ADDM. Mais l'événement le plus marquant a sans aucun doute été notre voyage au pays de Merlin l'Enchanteur et du roi Arthur, au cœur de la forêt de Brocéliande. A cette occasion, les élèves ont pu travailler l'écriture de contes et leur mise en scène. Nous avons également accueilli à l'école un conteur, Olivier HEDIN, qui nous a plongés dans son univers. Les enfants ont fini l'année en réalisant, en Arts Visuels, des épouvantails qui ont rejoint ceux du bourg de Saint Thomas.

Le projet de cette nouvelle année scolaire s'intitule « Ça m'émoustille les papilles ». C'est pour mener à bien ce projet que les élèves ont déjà participé à plusieurs ateliers autour des aliments (reconnaissance, découverte d'aliments oubliés, goût...). Avec l'intervention de Denis VERLINDE, musicien, ils apprivoisent les ustensiles de cuisine pour les utiliser comme instruments de musique. De plus, un projet musical, en collaboration avec M. Gérard DELAHAYE, est mis en place pour les enfants de cycle 3 ; et une représentation sur scène avec ce chanteur aura lieu le mardi 4 juin 2013 à Mayenne. Nous élaborerons également quelques menus pour la cantine de Saint Thomas, ainsi qu'un livre de recettes regroupant les écrits des trois cycles.

Autour de ce grand projet, d'autres rendez-vous habituels sont toujours d'actualité : bibliothèque, journée sportive avec les écoles du secteur, ateliers « lire et faire lire »... Nos écoles vous ouvriront leurs portes le samedi 30 mars 2013 à l'occasion des Portes Ouvertes pour vous montrer les différents travaux réalisés par les enfants.



Le Comité des Fêtes

Composition du bureau 2012 :

Président :	PICHEREAU Daniel
Vice-présidents :	BRIFFAULT Thierry D'INCA Gilbert
Secrétaire :	BEUCHER Françoise
Secrétaire adjoint :	DANEAU Jacques
Trésorière :	GUERRIER Virginie
Trésorier adjoint :	TAILLEBOIS René
Membres :	BEUCHER Michaël MORIN Jean-Claude



les grands gagnants du Loto 2012
et les membres du bureau (absent : René Taillebois)

Le Comité des Fêtes a organisé son Assemblée Générale le vendredi 07 décembre 2012 et a présenté un bilan financier positif.

En 2012, le loto a rempli la salle des fêtes comme à son habitude. L'entrecôte, elle, a vu son nombre de participants diminuer mais l'ambiance n'en a pas été moins festive pour autant. La journée pêche du 14 juillet a dû être annulée en raison de l'état du champ communal et des berges après des semaines de pluie, mais nous avons eu le plaisir de passer le dimanche 26 août à l'ombre des pommiers pour un méchoui bien ensoleillé. Tout l'été, vous avez également pu découvrir les épouvantails, animation organisée avec l'Association Ensemble pour l'Environnement et le Patrimoine à Saint Thomas. Vous pouvez d'ores et déjà réfléchir à un nouvel épouvantail sous le thème du chapeau pour l'été 2013.



Un méchoui à l'ombre des pommiers

Calendrier 2013 :

Loto :	samedi 19 janvier
Entrecôte :	samedi 09 mars
Pêche :	dimanche 14 juillet
Méchoui :	dimanche 25 août

*Meilleurs vœux à tous
pour cette année 2013*

ES TRANS ST THOMAS

TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table a un effectif de 19 licenciés pour la saison 2012-2013 répartis en trois équipes inscrites en championnat départemental :

- une équipe en départemental 2 composée de 6 joueurs
- une équipe en départemental 3 composée de 7 joueurs
- une équipe en départemental 5 composée de 6 joueurs

Les matchs de championnat se déroulent le vendredi soir à partir de 20h30 selon un calendrier établi par la Fédération de tennis de table (de octobre à avril) à la salle polyvalente de TRANS pour les équipes de D2 et D5 et à la salle polyvalente de ST THOMAS DE COURCERIEERS pour la D3.

A la salle polyvalente de TRANS, pendant les périodes scolaires, une animatrice sportive de la COMMUNAUTE DE COMMUNE DES COEVRONS propose l'initiation et la pratique du tennis de table :

- le lundi de 17h45 à 18h45 pour les jeunes de 6 à 10 ans (multisports)
- le vendredi de 16h30 à 17h30 pour les jeunes de 6 à 10 ans (tennis de table)

Vu le succès de cette activité, le club a du investir dans une nouvelle table pour améliorer les conditions de l'intervention de l'animatrice avec les enfants.

Composition du bureau :

Président : RONDEAU Hervé

Secrétaire : BLANC Fabrice

Trésorier : PELTIER Alain

Membres : JUGE Laurent, PAVE Jean-Paul, JUGE Bruno, THOMAS Guy, LERICHE Patrice, BESNIER Bruno.

LE CLUB DU BEL AGE

Le club regroupe 39 adhérents

Activités 2012

18.01.2012	Assemblée générale (repas gratuit avec galette des rois)
01.05.2012	Concours de belote interne
05.05.2012	Concours de belote (annulé)
07.05.2012	Concours de belote finale éliminatoire cantonale à St Hambers
21.05.2012	Concours de belote final départemental à Laval
11.06.2012	Finale départementale de pétanque à Forcé
14.09.2012	Concours de belote (annulé)
24.10.2012	Repas du club (gratuit 30 ^{ème} anniversaire)

Toutes les activités seront reconduites
en 2013

Janvier 2013 : Assemblée générale – la date reste à fixer

03.05.2013 : Concours de belote

13.09.2013 : Concours de belote

ADMR

Fortement implantée au niveau local, avec 9 communes desservies, l'ADMR de Bais propose toute une palette de services à domicile avec, en plus, l'écoute, le conseil et l'aide aux démarches administratives.

L'ADMR, qui s'inscrit pleinement dans la politique de développement des services à la personne, agit dans la proximité et la solidarité, pour répondre aux besoins de tous les publics et par la création d'emplois qualifiés et pérennes. Elle propose notamment :

- ↪ Le ménage, le repassage
- ↪ Les courses, la préparation des repas
- ↪ L'aide à la personne (aide au lever, aide à la toilette...)
- ↪ La garde d'enfants, l'accompagnement aux activités, l'aide aux devoirs, voir pour des gardes atypiques,
- ↪ La garde de jour et de nuit des personnes âgées et handicapées,
- ↪ La téléassistance Filien,
- ↪ Le portage des repas,
- ↪ Les petits travaux de bricolage et de jardinage...

N.B : Aides financières, réductions ou crédits d'impôts possibles selon certaines conditions.

12 bénévoles et 38 salariées œuvrent ainsi quotidiennement sur l'ensemble du territoire de Bais.

L'association, qui intervient auprès de plus de 250 bénéficiaires, a réalisé près de 44 000 heures d'interventions en 2011.

Pour toute information complémentaire, contactez votre association locale !

Association ADMR de Bais

2 avenue Auguste Janvier
53160 BAIS
TEL : 02 43 37 05 17
Courriel : bais.admrrange.fr

Horaires d'ouverture du local :

Du lundi au jeudi : 9H00 à 12H00 et
14H00 à 17H00
Le vendredi : 9H00 à 12H00 et
13H30 à 16H30

ENTENTE SPORTIVE CYCLO TRANS – ST THOMAS

Cette association créée en 2003 compte actuellement 23 licenciés. Son objectif est de rassembler les amateurs d'activités cyclistes (route, VTT ...) pour leur permettre de pratiquer dans un esprit convivial au rythme et sur la distance qui leur conviennent, sans esprit de compétition.

Les sorties ont lieu le dimanche : départ à 9h30 de l'école de Trans, les horaires peuvent être modifiés l'hiver.

L'Association accueille volontiers toutes les personnes intéressées ; Tél : 02 43 37 06 58 ;
Cotisation : 38€ licence incluse.

Notre sortie des 8, 9 et 10 juin au gîte « Le Verger » de la Renazaie à St Saturnin du Limet, s'est parfaitement déroulée – Merci pour l'organisation.

CALENDRIER 2013

Le dimanche 6 janvier, à 14h30, galette des rois à la salle municipale de Trans

Le samedi 27 avril, nous fêterons les dix ans de notre association à la salle municipale de Trans

Le dimanche 5 mai : sortie à St Léonard

Le week end des 7 8 et juin : randonnée aux environs du Mont St Michel, Accueil en gîte à Roz sur Couesnon

Le dimanche 28 juillet : sortie dans les environs

Les sorties sont suivies d'un pique-nique auquel sont associées les familles.

Nous remercions les municipalités de St Thomas et Trans pour leur soutien financier.

AMICALE DES ANCIENS D'AFN et AUTRES CONFLITS

Crée en 1974, l'amicale compte aujourd'hui 14 adhérents dont 3 femmes veuves.

ACTIVITES 2012

15 Février :	Assemblée Générale et galette des rois
9 Mars :	Concours de belote
15 Mars :	Séminaire des Présidents de Nord Mayenne à Ernée
21 Juin au 26 juin :	16 d'entre nous ont participé au pèlerinage National des AFN à Lourdes – Nous garderons tous un très bon souvenir.
24 Juillet :	Pique nique à l'étang des perles
15 Septembre :	Soirée cantonale couscous à Bais
8 mai et 11 novembre :	Cérémonies aux monuments aux morts
18 Novembre :	Commémoration à Bais de la fin de la guerre d'Algérie

ACTIVITES 2013

Février :	Assemblée Générale
22 Mars :	Concours de belote
Les autres manifestations restent à définir.	

Ensemble pour le Patrimoine et l'Environnement de Saint-Thomas de Courceriers

2012 : Une année bien remplie pour l'association

Le 24 mars, l'association a nettoyé le joli chemin creux qui relie le Perron au Hallier en passant par Beauvais : une matinée très physique suivie d'un pique-nique convivial au Hallier sous le premier soleil du printemps. Quelques jours plus tard, plusieurs membres de l'association ont participé au défrichage du chemin qui va de la route de Courcité à la route de Trans, à l'initiative du cyclo club de Courcité. Mais avec l'été bien arrosé, la repousse a été très importante partout : il faudra recommencer bientôt !



En juin, en partenariat avec le comité des fêtes, l'association a lancé pour la première fois la manifestation "Sur la route des Epouvantails", avec le succès que tous ont pu constater. Nous nous réjouissons de reconduire cette activité en 2013 et nous attendons avec impatience de découvrir vos nouvelles idées.

En juin encore, organisée sur le thème des pays de l'Europe Est, la traditionnelle fête de la Saint-Jean a eu lieu à La Touche chez Françoise et Alain Rayon que nous remercions chaleureusement. Au programme : randonnée-découverte des épouvantails et concours de boules l'après-midi ; repas partagé par une bonne centaine de personnes, avec au menu caviar d'aubergine, goulash, gâteau au pavot et Strüdel aux pommes. Et pour finir, le traditionnel feu de la Saint-Jean près de la Vaudelle. Les bonnes idées mijotent déjà pour l'année prochaine et la date est choisie : **réservez le samedi 22 juin 2013 dans vos nouveaux agendas.**



Fin septembre l'association a proposé, en partenariat avec l'APEO de Saint-Pierre sur Orthe, un concert donné dans l'église de Vimarcé. Quarante personnes ont pu découvrir un choix de musiques inspiré par l'histoire de l'église, jouées sur violon, violoncelles et violes de gambe. Nous remercions Marion Middenway et ses collègues, toutes trois musiciennes professionnelles, qui ont bien voulu donner bénévolement de leur temps.

Les projets ne manquent pas pour 2013 : rendez-vous le 1er mars à la Salle des Fêtes pour l'assemblée générale de l'association avec une nouvelle proposition : inviter les habitants intéressés des communes voisines à adhérer à l'association. Le but serait d'élargir le champ des actions environnementales au bassin de la Vaudelle.



Coup de chapeau aux Epouvantails !

*Les associations Ensemble pour l'Environnement et le Patrimoine
et le Comité des Fêtes remercient toutes les personnes qui ont
participé au succès de la Fête des Epouvantails 2012
et vous invitent à renouveler cette drôle de fête !*

Cette animation revient pour une seconde édition en 2013 sur le thème du chapeau.

Comme l'an passé, les épouvantails seront dispersés sur la commune en juin et resteront tout l'été pour le plus grand plaisir des promeneurs encore plus nombreux, nous l'espérons, à venir admirer les créations de chacun et notre belle campagne.

Un bulletin d'inscription vous sera transmis au printemps afin de comptabiliser les épouvantails et déterminer le parcours sur lequel ils seront exposés.

Nous vous invitons à y penser dès maintenant et à vous regrouper pour réaliser un bel épouvantail « chapeauté ».

Retrouvez les épouvantails, édition 2012, sur le site saint-thomas-de-courceriers.eu.



Association Culture et Loisirs de la Vaudelle

L'association a organisé son Assemblée Générale le 25 octobre 2012. Elle a présenté son bilan de la saison dernière et ses activités pour la nouvelle saison.

Composition du bureau :

Présidente : Stéphanie GUIBERT

Trésorière : Odile MENAGE

Secrétaire : Patricia GUITTET

Membres : Sophie BESNIER, Monique BRUNEAU, Annick PLARD, Nelly SALLARD.

Lors de cette assemblée, il a donc été convenu pour la saison 2012/2013

- 1- Jeudi 6 décembre : atelier tricot. Fabrication d'une écharpe en laine.
- 2- Février 2013 : atelier craquelé.
- 3- Avril 2013 : atelier pâte fimo et/ou pliage de serviettes.
- 4- Jeudi 6 Juin 2013 : atelier culinaire.



Pour l'année 2011/2012, nous avons organisé 3 soirées :

- 1- Atelier floral : 19 personnes (animé par Mme Lacourt, fleuriste)
- 2- Révision du Code de la route : 25 personnes (à l'auto-école de Villaines-la-Juhel)
- 3- Atelier culinaire avec dégustation : 12 personnes (préparé par Mme Joubert)

Les membres du bureau ont également créé un épouvantail pour la fête des épouvantails de St Thomas de Courceriers.

Si vous souhaitez participer à ces ateliers, n'hésitez pas à vous inscrire, l'ambiance y est très chaleureuse. Et pour finir nous remercions toutes les personnes BENEVOLES qui animent les ateliers.

L'association vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le bureau



ES VAUDELLE

ENTENTE SPORTIVE de FOOTBALL

IZE - ST THOMAS – TRANS

Bureau

Président	BRIFFAULT Thierry - ST Thomas
Vice Président.....	MELOT Patrice – Trans
Vice Président.....	HUBERT Damien –Ize
Secrétaire.....	BOULIER Patrick – Hambers
Trésorier.....	MELOT Amand – Trans

Une équipe de 24 dirigeants, 2 équipes seniors avec 37 licenciés, 28 licenciés jeunes en entente avec nos voisins du club de Montaigu

Les joueurs et les dirigeants de la Vaudelle vous invitent à venir les soutenir sur les terrains de St Thomas ou Izé les dimanches pour les seniors, les samedis pour les jeunes.

Manifestation 2013

Concours de belote le samedi après-midi 12 janvier à Ize
Tournois de football le jeudi 9 mai à Ize

Devise de la Vaudelle= Bonne humeur –Fair-play-Convivialité

ANIMATION JEUNESSE

Les vacances d'automne viennent de se terminer et l'année touche à sa fin. L'heure du bilan et des bonnes résolutions pointent son nez !!!

Pour le bilan, la balance penche vers le positif et cela principalement grâce à vous et à la confiance que vous nous accordez, à la participation active des enfants et aux nombreuses activités et sorties mises en place. L'ALSH de cet été a de nouveau fait ses preuves et le site de St Martin a remporté un vif succès.

Coup de projecteur sur :

Au premier janvier, l'ALSH sera désormais géré par la nouvelle Communauté de Communes : La Communauté de Communes des Coëvrons. Mais, pas de panique, les visages seront les mêmes !!! Nous vous donnerons plus de détails courant décembre sur les nouvelles modalités qui seront mises en place. Vous pouvez d'ores et déjà vous procurer le nouveau dossier d'inscription pour l'année 2013.

Pour nous aider aux bonnes résolutions de début d'année, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, vos attentes et vos idées, elles sont les bienvenues !!!

Infos supplémentaires :

L'ALSH sera fermé pendant les vacances de Décembre et rouvrira ses portes le mercredi 9 janvier 2012.

L'équipe du Service Enfance Jeunesse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Contact : Anthony ou Wesley au 02 43 26 10 80 ou 06 35 93 20 29,
animationjeunes@yahoo.fr, <http://espacejeuneccbais.over-blog.com/>



Comité de jumelage Bais - Oy Mittelberg

Le Comité de jumelage Bais Oy Mittelberg a eu une année 2012 très active. En effet nous avons organisé 2 voyages en Allemagne.

Au mois d'août, un groupe de 32 jeunes issus des communes du territoire de Bais s'est rendu en Bavière. Ce séjour s'est passé dans de bonnes conditions. Les jeunes et l'équipe d'encadrement en gardent un souvenir fort.

Au mois d'octobre, ce sont 55 adultes qui, à leur tour, ont rendu visite à nos amis allemands. Ce voyage était important car plusieurs membres du Comité de jumelage, nouvellement élus, n'étaient jamais allés à Oy Mittelberg. Nous nous étions fixés deux thèmes pour donner du sens à notre séjour, l'agriculture et l'énergie. Par conséquent, nous avons visité un barrage hydroélectrique et 3 fermes différentes les unes des autres, fermes laitières et productrices d'énergie. Certains membres du Comité, également agriculteurs, ont pu échanger avec les collègues allemands.

L'Harmonie de Bais nous accompagnait dans ce périple, les musiciens des deux pays ont pu jouer ensemble et nous faire profiter d'une soirée musicale très agréable. Merci à eux.

Cerise sur le gâteau, la neige était au rendez-vous, nous avons pu apprécier la Bavière aux couleurs de l'hiver. Visites agréables, accueil chaleureux, musique, ambiance conviviale et neige.....Que demander de plus ?

L'année 2013 sera pour le Comité une année également très chargée. A notre tour, nous recevrons les jeunes allemands au mois d'août et surtout nous fêterons à Bais le trentième anniversaire du jumelage.

Nous célébrerons cet anniversaire le premier week-end d'octobre 2013 car nos amis allemands ne peuvent pas venir à l'Ascension. Du pain sur la planche pour l'année qui vient !

Je vous souhaite au nom du Comité de jumelage Bais Oy Mittelberg de bonnes fêtes de Noël et une très bonne année 2013.

Jean Luc Pichot

Président du Comité de jumelage Bais Oy Mittelberg

Les actualités de l'Harmonie de Bais...



Le 15 juillet 1887, M. Paul Sinoir notaire à Bais, réunissait en son étude un groupe d'une vingtaine de jeunes musiciens pour fonder « la société de musique ». Cent-vingt-cinq ans plus tard, cette association musicale appelée « Harmonie de Bais » comprend environ 35 musiciens de tout âge et de tout niveau musical et intervient à de multiples reprises dans la vie culturelle de Bais et de ses environs.

Comme chaque année, l'harmonie a été présente lors des différentes célébrations officielles du 8 mai et du 11 novembre, lors de la messe de la Sainte-Barbe mais également à l'EHPAD pour présenter un concert aux résidents.

Outre ces habituelles représentations, l'harmonie a présenté cette année son concert de printemps le 18 mars 2012. Pour l'occasion, le Brass Band semi-professionnel « Les coniques » a été invité à jouer en première partie puis l'harmonie a assuré la seconde. La soirée a été appréciée à la fois par les spectateurs et par tous les musiciens.

Deux mois plus tard et pour la première fois depuis sa création, l'harmonie de Bais jouait avec la chorale Coup d'Chœur le 23 juin 2012. Cette représentation exceptionnelle réunissant 30 musiciens et 200 choristes devant 2 000 spectateurs à Laval, a marqué les esprits de chaque musicien. Le thème du spectacle était « musiques de films » et l'harmonie a pu jouer en soliste des morceaux tels qu'Indiana Jones, Pirates des Caraïbes ou encore Rabbi Jacob mais également en accompagnant la chorale sur des airs comme Exodus, Paris en Colère, Le Bon la Brute et le Truand et un medley de thèmes de Disney. Ces concerts à l'extérieur permettent de représenter Bais en dehors de la commune mais aussi de lui donner un rayonnement dans toute la Mayenne.

Pour fêter la reprise de l'année en musique, l'harmonie s'est rassemblée le 1^{er} septembre 2012 toute la journée autour d'un repas, pour parler et s'amuser ensemble. La soirée s'est poursuivie par un concert à Saint-Loup-du-Gast lors de la fête municipale et s'est terminée par un feu d'artifice. Les organisateurs et habitants de Saint-Loup-du-Gast ont été enchantés du concert et nous ont déjà invités pour l'année prochaine.

Un autre temps fort de cette année fut le voyage en Allemagne, réalisé dans le cadre du jumelage entre Bais et Oy-Mittelberg, du 26 au 30 octobre 2012. Ce séjour a été le premier pour de nombreux jeunes musiciens et reste un souvenir mémorable pour tous. Le samedi après-midi, l'harmonie s'est

rassemblée pour répéter les morceaux qui ont été présentés le soir même durant le repas officiel. L'orchestre allemand a débuté la soirée, suivi par les cors des Alpes, puis par des danses traditionnelles allemandes. Enfin, l'harmonie de Bais a terminé la soirée en musique dans la joie, la bonne humeur et la fête. Notre prestation s'est parfaitement bien déroulée et a plu aux spectateurs. Pour terminer cet échange culturel en beauté, les deux harmonies (Oy et Bais) ont interprété quelques morceaux en commun en partageant quelques bières de l'amitié. Les autres jours ont été réservés aux différentes visites prévues dans le programme et par un repas commun le lundi midi avant le départ.

L'habituel concert de la Sainte-Cécile a eu lieu cette année le samedi 1^{er} décembre à Bais et le dimanche 2 décembre à Montenay avec une prestation en commun entre les harmonies de Bais et d'Andouillé. Cette rencontre a permis de créer des liens musicaux et amicaux entre les musiciens des deux formations tout en présentant un concert de qualité très éclectique.

L'harmonie débute son année et n'est pas en reste pour de nouveaux projets. En effet, plusieurs concerts sont prévus avec la chorale Coup d'Chœur en plus des concerts traditionnels que nous assurerons durant l'année. Initiatrice du Festival des Baldifolies, depuis sa création en 2005, l'harmonie de Bais organise la cinquième édition du Festival prévu pour juin 2013. Chaque édition apporte son lot de nouveautés et d'améliorations. Afin d'y parvenir cette année encore, la volonté et l'aide de chacun est la bienvenue. L'article ci-joint, consacré exclusivement aux Baldifolies, détaille mieux la prochaine édition. Vous pouvez également vous renseigner à l'adresse Facebook suivante : <https://www.facebook.com/FestivalDesBaldifolies>.

Le dimanche 13 janvier, l'harmonie jouera également lors des vœux de Madame PICHOT députée de la Mayenne et maire de Bais.

Emmanuel Kant affirmait que « La musique est la langue des émotions ». Chacun à son niveau, musicien ou simple mélomane, s'en empare et la ressent différemment. Pour les musiciens de l'harmonie cette citation prend tout son sens. Notre groupe n'est pas seulement une association musicale, elle représente beaucoup plus que cela. C'est avant tout un groupe soudé entretenant une amitié sincère, une complicité commune et une confiance réelle toujours dans un souci de travail, de détente, de création de nouveaux projets et d'investissement personnel. Tout ce qui a été fait et qui continuera à se faire ne peut être possible qu'à travers ses musiciens et la musique...

Si vous souhaitez nous rejoindre et partager avec nous cette passion, vous êtes le bienvenu. Amis musiciens, amis bénévoles, amis mélomanes, la porte vous sera toujours ouverte. Les répétitions ont lieu tous les vendredis soirs de 20h30 à 22h30 à la salle de musique de Bais. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le chef d'orchestre Loïc Renault au 06 31 17 52 70. N'hésitez pas à nous apporter votre soutien, vos idées et votre aide pour pérenniser cette superbe association qu'est l'Harmonie de Bais...

Les Baldifolies reviennent...



En 2005, l'idée de rassembler en un même lieu la majeure partie des associations musicales amateurs mayennaises germe dans les esprits des musiciens de l'harmonie de Bais. C'est ainsi qu'après de nombreuses semaines de préparation, une motivation sans faille et une organisation à toute épreuve, la première édition du festival des Baldifolies voyait le jour le 25 juin au cœur même de Bais...

Cinq éditions plus tard et forte de la réussite de celles-ci, l'harmonie de Bais et ses bénévoles réitèrent l'expérience tout en vous promettant d'aussi bons voire meilleurs moments lors de cette soirée inoubliable. Ce rendez-vous musical, devenu incontournable pour la ville de Bais et ses environs, rassemblera entre 900 et 1000 musiciens de la Mayenne et des départements voisins le samedi 29 juin 2013. Comme pour les précédents festivals, les spectateurs pourront venir voir et écouter de nombreux groupes musicaux toujours dans une ambiance chaleureuse et agréable. Les harmonies, chorales, orchestres symphoniques, brass band, steel drums, fanfares, groupes de musique actuelle, bandas, batucada et autres, se produiront le temps d'une soirée sur les différentes scènes réparties dans le bourg de Bais. Cette programmation très éclectique permettra la rencontre et l'échange entre musiciens et spectateurs de tout âge.

Toujours dans un souci de favoriser l'accès à la musique au plus grand nombre, le festival des Baldifolies se veut d'être avant tout gratuit. L'harmonie de Bais met aussi un point d'honneur au confort des spectateurs. C'est dans cette optique que des gradins mobiles seront mis à la disposition des spectateurs et que la ville sera entièrement fermée à la circulation. Il sera également possible de se restaurer et se désaltérer sur place tout au long de la soirée.

Nous vous rappelons également que la page Facebook consacrée aux Baldifolies vous permet d'obtenir des informations régulières, de visionner des photos et des vidéos des précédentes éditions et d'obtenir toutes les informations utiles et nécessaires à n'importe quel moment en vous connectant à la page : <https://www.facebook.com/FestivalDesBaldifolies>.

Que vous soyez musiciens ou non, amateurs de musique ou professionnels, ce festival est fait pour vous ! Si vous faites partie d'un groupe ou d'une association musicale et que vous souhaitez participer, n'hésitez pas à contacter les organisateurs.

Comme toutes manifestations gratuites, les Baldifolies ne peuvent perdurer sans l'aide précieuse de ses bénévoles. Ainsi, si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour nous aider à organiser ce festival, vous serez les bienvenus. Vous y découvrirez la bonne humeur des bénévoles et des musiciens dans une atmosphère conviviale et chaleureuse.

Contacts :

Responsable Général : Loïc Renault (Tél: 06 31 17 52 70 ; Mail : loic.renault@ac-nantes.fr)

Responsable de la communication : Charles Hernoux (Mail: hernouxcharles@hotmail.fr)

Depuis 1985, l'association FRANCE ADOT 53 est présente sur tout le département pour aller à la rencontre des Mayennais tout au long de l'année, les informer et répondre à leurs questions concernant les dons d'organes, de moelle osseuse et les greffes, en donnant de l'espoir à davantage de personnes en attente d'une greffe. En effet, malgré les efforts et l'engagement de la société civile, les besoins demeurent préoccupants et toujours en augmentation :

En 2011, **16 000** malades ont eu besoin d'une greffe d'organes

4 945 ont pu en bénéficier...

N'oublions pas qu'une personne prélevée, ce sont 5 malades en moyenne qui sont greffés !

Par ailleurs **1544** ont reçu une greffe de moelle osseuse

Le vendredi 08 novembre 2013, 20h00, Salle Communale, à St PIERRE-SUR-ORTHE, se tiendra une réunion d'information pour les dons d'organes et de moelle osseuse, avec les témoignages de personnes greffées.

Cette rencontre est accessible à tous, et vous pourrez y poser toutes vos questions.

Ce sera l'occasion pour chacun de poser des questions, combattre quelques confusions, et éventuellement faire une démarche pour porter une carte de donneur d'organes et/ou d'être inscrit sur le registre national des donneurs de moelle osseuse. Quelle que soit la décision prise, n'oublions pas que l'essentiel est d'en parler autour de soi, pour que les proches en soient informés.

Autre RDV exceptionnel : Le vendredi **15 mars 2013**, 20h00, à CHATEAU-GONTIER, pour une réunion d'information publique sur **Les greffes de foie**, en présence de médecins spécialistes et de plusieurs personnes transplantées.

Pour répondre à vos questions, obtenir de la documentation, un formulaire de donneur de moelle osseuse, ou encore une carte de donneur, vous pouvez contacter :

FRANCE ADOT 53 – BP 90634

53006 LAVAL cedex

Tel : 02.43.90.68.10

franceadot53@orange.fr

www.france-adot.org



Le don de sang : Un geste Vital et Nécessaire



Les accidentés de la route, les patients souffrant de maladies graves (leucémies, cancers), les hémophiles, les nourrissons qui naissent avec un sang incompatible, les mamans qui ont perdues beaucoup de sang lors de l'accouchement, les transplantations d'organes, la fabrication de 15 médicaments... sont directement concernés par le don du sang et, souvent, leur vie en dépend.

A titre d'exemple, un accidenté de la route peut avoir besoin du sang de 10, 20, 30 personnes pour s'en sortir.

C'est parce que le sang est IRREEMPLACABLE que nous avons besoin de vous.

Alors n'hésitez plus, venez donner votre sang !

Pour information pour donner son sang il faut :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Ne pas être à jeun
- Peser plus de 50 Kg
- Vous munir de votre carte d'identité

Pour 2013, les collectes mobiles sur notre canton, se dérouleront toutes de 15h à 19h à la salle polyvalente de Bais aux dates suivantes :

- Mercredi 13 Février 2013 ;
- Jeudi 11 Avril 2013 ;
- Mercredi 26 Juin 2013 ;
- Mercredi 28 Aout 2013 ;
- Mercredi 23 Octobre 2013(**collecte avec une collation améliorée**) ;
- Vendredi 20 Décembre 2013.

Nous vous accueillons dans les mêmes conditions que les collectes précédentes, c'est-à-dire avec une salle d'attente, un espace jeux pour les enfants, un stand d'information et notre sourire.

De plus nous vous invitons à nous rejoindre lors de notre Assemblée Générale qui se déroulera le Vendredi 22 Février 2013 à 20h15 à Saint Thomas de Courceriers.

Autres évènements à ne pas manquer :

- La 13^{ème} édition des Motards ont du Coeur 53 : le Dimanche 12 mai 2013
- La journée mondiale des donneurs du sang bénévole : le Vendredi 14 Juin 2013.

MERCI et à Bientôt.

Pour toutes informations ou pour intégrer l'association, contacter la présidente : Melle MONNIER Edwige par téléphone au 06.81.37.11.80 au par mail à l'adresse suivante : monnier.edwige@voila.fr
Ou votre correspondant(e) de commune : Mr MORIN Jean-Claude et Mr SOUTIF Patrice

Secteur 4 Les Coëvrons



Petit Pégase le transport malin !

Le service de transport à la demande

Tél. : 02 43 665 333

LA MAYENNE
CONSEIL GÉNÉRAL
la Mayenne

PETIT PÉGASE



> Fonctionnement du Petit Pégase

Le Petit Pégase, transport à la demande, vous permet après un simple appel téléphonique pour réservation, d'être pris à votre domicile ou du point d'arrêt « Réseau Pégase » le plus proche vers la destination choisie.

NB : Les déplacements s'effectuent uniquement d'une commune à une autre.

> Comment réserver ?

Il vous suffit de réserver votre trajet dans les 15 jours qui précèdent le déplacement et jusqu'à 16h la veille du départ :

- en appelant la centrale de mobilité
au 02 43 665 333

- ou sur le site :

www.lamayenne.fr

> Tarifs

Dans le secteur et hors secteur :

2 € pour 1 trajet simple. (1 ticket)

16 € le carnet de 10 tickets.*

Correspondance possible sur le Réseau Pégase avec un même ticket.

Hors département :

4 € pour 1 trajet simple.(2 tickets)



Véhicule accessible aux
personnes en fauteuil roulant

* valable sur tous les modes de transports :
Petit Pégase et Réseau Pégase

secteur 4

Les Coëvrons

> 39 communes



tion hors département :

le-Guillaume
ement les mardis matin
redis après-midi.

Destination hors secteur :

● Mayenne
Desserte limitée à la place
Clémenceau, à la gare SNCF et
services de santé. Uniquement les
vendredis après-midi.

> Jours de fonctionnement et tranches horaires du Petit Pégase

Mardi : 9h00 - 12h30
13h00 - 18h30

Mercredi : 13h00 - 19h30

Vendredi : 13h00 - 19h30

9 Petit Pégase ne fonctionne pas les jours fériés.

Préservons le bocage des Coëvrons !

Le maillage bocager du Pays des Coëvrons est bien présent et relativement bien préservé. Il constitue un atout fort pour le territoire grâce à la valeur du paysage, à la richesse de la flore et de la faune, à la qualité de l'eau et à la ressource en bois.

Cependant la haie reste fragile, c'est pourquoi nous devons tous la préserver !

Pour cela, il vous est possible de bénéficier de subventions du Conseil Général de la Mayenne pour la plantation de haies bocagères et de conseils gratuits par un technicien de la Chambre d'agriculture.

Pour en savoir plus, contactez :

Julie GIRARD du SVET des Coëvrons au 02 43 66 32 13 ou par mail à jgirard@lescoevrons.com

Le Saviez-vous ?

Ce sont près de 20 km de haies qui ont été plantés ces trois dernières années sur les Coëvrons grâce à l'initiative de nombreux habitants du territoire ! Alors poursuivons cette dynamique !

Alerte : fraudes liées aux activités de bitumage

Les activités frauduleuses de bitumage connaissent actuellement une forte recrudescence sur l'ensemble du territoire national. Des individus proposent à des particuliers, commerçants, entreprises ou collectivités locales de réaliser le bitumage de leurs allées, cours et parking, particulièrement dans les zones rurales.

Le montant de la facture présentée après réalisation des travaux s'avère constamment plus élevé qu'annoncé. De plus, mélangé à des gravillons, le revêtement posé n'est pas adapté et se dissipe à la première pluie.

Dans certains cas, les auteurs agissent dans le cadre d'une démarche commerciale classique et les victimes pensent être en présence de véritables professionnels. Dans d'autres cas le démarcheur prétend vouloir se débarrasser d'un surplus de bitume provenant d'une fin de chantier. La plupart du temps, les auteurs concluent un accord amiable avec les victimes et aucun devis ni contrat n'est établi.

Les travaux sont réalisés très rapidement, le jour même ou le lendemain et le paiement est exigé sur le champ en espèces ou par chèque. Il n'est généralement pas délivré de facture et quand le client en exige une, celle établie se révèle fautive. En cas de réclamation, le client fait parfois l'objet de menaces ou d'intimidations.

Les sociétés ou les auto-entrepreneurs en cause s'approvisionnent en émulsion de goudron en grande quantité auprès des centrales de distribution régionales. Le règlement est effectué la plupart du temps en espèces.

Parmi ces sociétés, certaines proposent aussi de traiter les mousses des toitures.

Si vous êtes démarché pour ce type de prestations, refusez l'offre qui est faite, surtout ne faites pas entrer les individus dans vos locaux ou votre habitation, notez le nom de la société ou de l'entrepreneur et notez le numéro de la plaque de l'immatriculation du véhicule. Composez le 17 et donnez l'ensemble de ces éléments aux services de police ou de gendarmerie.



Vous avez quelques arbres fruitiers

(pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, vignes, ...)

Vous pouvez distiller ...

Tout récoltant de fruits peut distiller en s'acquittant des droits de distillation.

Lorsque vous faites distiller votre production par un bouilleur ambulant, vous bénéficiez **d'une détaxe de 50% sur les 10 premiers litres d'alcool pur** (soit 20 litres à 50°)

Un professionnel, proche de chez vous, conseillé et reconnu par le syndicat national des Distillateurs et de la Fédération Nationale des Récoltants peut vous renseigner. Vous pouvez nous contacter sur le site : www.distillateur-national.fr

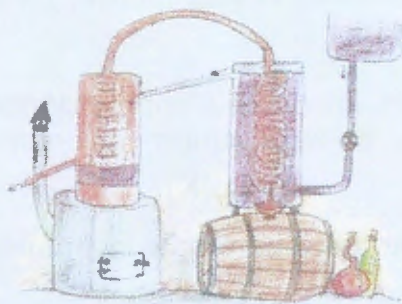
Comment faire :

Récoltez vos fruits murs, sains, pas de branche, de feuille, de cailloux. Broyez-les dans un fût en matière plastique propre avec un couvercle fermant hermétiquement, un tuyau partant du couvercle et allant dans une bouteille d'eau salée ou soufrée. Pas de fer et pas d'air.

Pour le cidre et le poiré, fermer le récipient hermétiquement dès que la densité arrive à 1000 °.

Le moment venu de la distillation :

Votre bouilleur établira pour vous le laissez-passer pour le transport des matières premières. Vous lui réglez d'une part sa façon pour le travail effectué, et d'autre part les taxes dues au trésor public.





Votre point de contact
avec toutes les administrations

LE RELAIS SERVICES PUBLICS DE BAIS

POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Qu'est-ce qu'un Relais Services Publics ?

C'est la possibilité, en un même lieu, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Un agent vous accueille aimablement. Il ne sait pas tout, mais il sait chercher, vous orienter, vous conseiller, vous aider.

Qu'est-ce qu'on y trouve ?

Diverses permanences :

- L'Assistante sociale – sur rendez-vous au 02.43.01.25.90
- Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) le 2^{ème} mardi de chaque mois de 10h00 à 12h00.
- Le Conciliateur juridique – le 4^{ème} jeudi de chaque mois sur rendez-vous au 02.43.37.71.00
- Le RERS (Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs) le mardi après midi, semaine impaire. Renseignements au 02.43.01.79.51.
- L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
- Mme MORICE, conseillère générale – 1^{er} jeudi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous au 02.43.37.71.00.
- Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) Madame THAREAU – Tel : 02.43.37.59.93.
- La CPAM – borne visio guichet – le jeudi matin de 09h30 à 11h30.
- Le GLEAM (permanence solidarité énergie – facturation EDF/GDF) – borne visio guichet – le mercredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- ERDF (réseau électricité) – borne visio guichet – le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Le secours alimentaire – inscription au 02.43.37.71.00.

Des documents :

- Les annonces de l'ANPE
- Divers imprimés administratifs
- Des dépliants touristiques

Des services :

- Accueil de premier niveau pour la CAF et la CPAM
- Soutien CV, lettre de motivation, et aide pour postuler en ligne
- Deux ordinateurs avec accès internet, gratuit
- Un service secrétariat (photocopie, fax, mail, frappe de documents)

Où est-il situé ?

Avenue Auguste Janvier – 53160 BAIS (proche bibliothèque)

Tel : 02.43.37.71.00

Heures d'ouverture :

- Le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
- Le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- Le vendredi de 8h30 à 12h30
(fermé le vendredi après-midi)

